



7

Délibération du Comité du Pôle métropolitain d'Alsace du 13 mars 2024

SUBVENTION AU CENTRE EUROPEEN D'ETUDES JAPONAISES D'ALSACE (CEEJA) POUR L'ANNEE 2024

Sous la présidence de M. Claude STURNI – Président
15 élus présents / 4 élus suppléants présents / 4 procurations
(37 titulaires en exercice / 22 suppléants en exercice)

Elus présents : Danielle DAMBACH, Vincent DEBES, Jean-Marc DEICHTMANN, Marc HOFFSESS, Pia IMBS, Fabian JORDAN, Michèle KANNENGIESER, Lucien MULLER, Jean-Lucien NETZER, Philippe PFRIMMER, Laurent RICHE, Pascale SCHMIDIGER, Jean-Michel STAERLE, Claude STURNI, Caroline ZORN.

Élus suppléants présents : Isabelle FUHRMANN qui représente Odile ULRICH-MALLET, Bernard JUCHS qui représente Thomas ZELLER, Annie KESSOURI qui représente Doris TERNOY, Pierre OZENNE qui représente Jeanne BARSEGHIAN.

Procurations : Alain COUCHOT donne pouvoir à Laurent RICHE, Antoine HOME donne pouvoir à Fabian JORDAN, Alain JUND donne pouvoir à Marc HOFFSESS, Eric STRAUMANN donne pouvoir à Lucien MULLER.

Elus excusés : Rachel BAECHEL, Thierry BELLONI, Yves GOEPFERT, Anne-Marie JEAN, Michèle LUTZ, Josiane MEHLEN, Roland ONIMUS, Jean-Luc SCHILDKNECHT, Denise STOECKLE, Fabienne ZELLER, Christine DHALLENNE, Jean-Denis ENDERLIN, Claude FROEHLY, Gérard GREILSAMMER, Francis HILLMEYER, Pierre LOGEL, Anne MISTLER, Rémy NEUMANN, Valentin RABOT, Catherine TRAUTMANN, Antoine VIOLA.

Délibération du Comité du Pôle métropolitain d'Alsace du 13 mars 2024

SUBVENTION AU CENTRE EUROPEEN D'ETUDES JAPONAISES D'ALSACE (CEEJA) POUR L'ANNEE 2024

Créé en 2001, le CEEJA a pour mission de promouvoir l'attractivité de l'Alsace auprès des entreprises japonaises.

Le Pôle métropolitain d'Alsace contribue à son action depuis 2016.

En 2023, la participation financière du Pôle a permis au CEEJA de poursuivre et développer son action :

- l'accompagnement des entreprises et des institutions japonaises déjà implantées en Alsace (Mitsubishi, Ricoh, THK, Menicon Pharma ...),
- l'accompagnement des clusters et des PME qui souhaitent développer leur activité au Japon, par exemple le Pôle Véhicule du Futur, et plusieurs PME alsaciennes,
- le suivi et l'accompagnement de nouveaux projets économiques, par exemple l'implantation de la nouvelle filiale japonaise Toprank (import de véhicules de sport).

Il faut noter que le CEEJA – Cluster JapanTech Grand Est a été une nouvelle sélectionné, en 2023, et ce, pour la cinquième année consécutive, par la Commission européenne, pour la gestion et le développement des coopérations inter-clusters UE-Japon en région.

En 2024, en plus de la poursuite de son action dans les domaines déjà explorés, le CEEJA ambitionne de mener à bien la préfiguration du projet de Musée européen du Manga et de l'Anime. Lancé en 2023, ce musée – premier du genre en Europe – a vocation à s'installer sur le site de la Maison des Vins d'Alsace, à Colmar.

En 2024, il est prévu de signer le compromis de vente avec les copropriétaires de la Maison des Vins d'Alsace, mais également d'acquérir un fonds exceptionnel japonais composé d'originaux et de démarrer une série d'expositions hors-les-murs.

C'est la montée en puissance du Musée qui justifie la demande de subvention du CEEJA à hauteur de 50 000 € cette année, contre 40 000 € en 2023.

Vous êtes invités à vous prononcer sur cette proposition.

DELIBERATION

Le Comité du Pôle métropolitain d'Alsace

après en avoir délibéré,

par 19 voix pour
et 4 abstentions (Alain JUND, Marc HOFFSESS, Philippe PFRIMMER, Pierre OZENN)

- **ATTRIBUE** au Centre européen d'études japonaises d'Alsace (CEEJA) une subvention de fonctionnement de 50 000 €.
- **IMPUTE** la dépense en résultant sur la ligne prévue à cet effet au budget 2024.
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document destiné à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président,



Claude STURNI